

Direction Technique Fédérale

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS CALENDRIER INTERSAISON 2022

Période	du	au
<b>Fin des interclubs</b>	15 mai (N1 à N4)	19 juin (Top 16)
<b>Ouverture des inscriptions dans les espaces « clubs » du site fédéral. *</b> <b>Date limite de retour au plus tard le 30 juin</b> Chaque équipe doit fournir une adresse de courrier électronique valide et consultée.	1 juin	30 juin
<b>Choix sportif des équipes</b> Pendant cette période, les équipes peuvent : - refuser leur accession - demander à être reléguées Les choix des équipes sont définitifs après le 30 juin (les accessions ne peuvent plus être refusées, et il n'y a plus de relégation).	1 juin	30 juin
<b>Repêchages sportifs</b>	1 juin	4 juillet
<b>Publication des groupes provisoires</b> Les groupes sont publiés sur le site fédéral. <i>Attention : les équipes forfait après publication des groupes sont exclues du championnat de France des clubs</i>		7 juillet
<b>Repêchages géographiques</b>	8 juillet	16 septembre
<b>Publication des calendriers provisoires</b>	Au plus tard le	31 août
<b>Confirmation des calendriers</b> Publication sur le site fédéral et envoi aux équipes par courrier électronique. Les équipes échangent entre elles et la direction du groupe leurs remarques sur le calendrier. Repêchages géographiques en cas de forfait.	Au plus tard le	16 septembre
<b>Calendriers définitifs</b> Il n'y a plus de repêchage à partir du 17 septembre. Les calendriers définitifs sont publiés au plus tard le 23 septembre.	Au plus tard le	23 septembre

Les repêchages se font après éventuelle proposition de montée conformément à l'article 1.2

**Dates limites clés :**

- **30 juin 2022** : fin des inscriptions
- **4 juillet 2022** : demande de relégation ou refus d'accession, repêchages sportifs
- **16 septembre 2022** : réajustement des calendriers et repêchages géographiques

\* **Attention** : Les clubs devront s'inscrire directement sur leur espace club en confirmant leur participation, renseignant le correspondant d'équipe, et en remplissant le formulaire en ligne contenant les informations nécessaires pour les directeurs de groupe.